

Lettre ouverte à La Direction Nationale

A Montreuil, le 8 février 2024

Pour donner suite à la CDSP du 19 décembre 2023, la délégation CGT souhaite revenir sur des points importants que vous avez esquivés lors de cette rencontre. Cette posture de votre part suscite davantage de frustration, d'incompréhension et de déception pour un nombre important de conseillers. Faire remonter la réalité du terrain dans les services dont vous êtes responsables est de notre devoir et de notre engagement. Vous vouliez nous cantonner dans un rôle de faire valoir sur la RVB, notre mission a été de vous décrire une situation très critique des SRC. Nous voudrions avoir des réponses concrètes sur plusieurs sujets que nous avons abordés avec vous.

SUJET 1 : L'ACTIVITE.

Quelles solutions envisagez-vous pour que l'activité soit mieux partagée entre le téléphone et les mails. Quand arrêterez-vous le full-tel ? Quand laisserez-vous de la place au local en termes d'organisation des plannings ? Quand allez-vous mieux répartir les compétences des agents ? Comment allez-vous faire pour diminuer les appels liés à la CNP générant une grande partie de leur activité pour certains d'entre eux, sans pour cela engendrer des possibilités commerciales.

SUJET 2 : OBJECTIF ET CONFORMITÉ.

La CGT est tout à fait d'accord avec le fait qu'il faut respecter les règles de conformité et de l'éthique. Mais cela doit se faire dans une approche beaucoup plus pédagogique, avec des formations renforcées et en présentiel et non pas des E-LEARNING dont le seul but est de dédouaner les décideurs de leurs responsabilités. Sur les quelques cas disciplinaires dans les CREC nous nous étonnons que la pratique que vous avez-vous-même mis en place ne soit pas remise en cause. C'est votre système de geste-commercial qui est la source de ces non-conformités. Qui est le plus responsable ?

SUJET 3 : ABSENTEISME, DÉMISSION ET EMBAUICHE.

Vous ne pouvez ignorer le nombre important d'agents en arrêt de travail du fait de la dégradation des conditions de travail que vous instaurez au sein des services SRC. A ces absences s'ajoutent les départs volontaires pour les raisons suivantes : mauvaises conditions de travail, non reconnaissance, salaire les plus faibles du marché bancaire et une RVB de plus en plus restrictive et incompréhensible. De plus, il nous semble totalement contre-productif de soumettre la part collective en fonction de la présence, c'est la fameuse double peine « je suis gravement malade et l'entreprise me pénalise doublement sur la part managériale et la part collective ». Dans ce domaine, le fait d'un nombre important de vacances d'emplois et du gel des recrutements, vous pénalisez l'ensemble des travailleurs par des objectifs trop ambitieux et une augmentation de la productivité très importante sans donner les moyens au personnel d'y arriver, ce qui est de votre responsabilité.

SUJET 4 : RÉGULARISATION ET PROMOTION.

Un nombre important d'agents ne sont pas encore au niveau minimum de la fonction et ceci après plus d'un an de SRC, sur ce sujet, vous n'avez pas eu l'air intéressés lors de la CDSP. Nous vous demandons de régulariser dans les plus brefs délais et d'effectuer un plan de promotion afin que tous les agents soient 3/1 dès cette année.

SUJET 5 : AVENIR DES SRC DANS LES CREC ET DEX.

Pouvez-vous nous communiquer des informations sur de futures mutualisations dans les DEX au sein des SRC, cette information a été évoquée lors de certains PACS ?

Mesdames, Monsieur, la délégation CGT vous a remis une pétition portant sur les revendications du personnel des SRC, plus de 400 signatures au 19 décembre. Vous n'avez pas cru bon de nous répondre, montrant le peu d'intérêt que vous portez à notre OS et plus grave encore au personnel de vos services. Votre responsabilité ne s'arrête pas aux décisions que vous prenez mais aussi à leurs applications sur le terrain, chose qui vous échappe complètement. Notre organisation syndicale, vous demande un échange sérieux et très rapidement sur tous ces sujets cruciaux.

La CGT FAPT des Services Financiers